

Mot du préfet

Dans le département du Var, la progression de l'épidémie semble avoir atteint un pic ou au moins être sur un pallier. Elle exerce encore une très forte pression sur le système hospitalier et l'occupation des lits de réanimation est toujours proche de la saturation.

Dans ce contexte sanitaire très tendu, la reprise des cours pour les élèves du primaire, lundi 26 avril, se fera sous haute surveillance avec un protocole sanitaire très strict et la poursuite du dépistage, tests salivaires pour les enfants, autotests pour les adultes, en attendant la rentrée des collégiens et des lycéens le 3 mai.

Dans le même temps, les enseignants comme les autres personnels prioritaires de 55 ans et plus peuvent se faire vacciner durant tout le week-end au Zénith de Toulon. Dès ce samedi, on annonce également l'arrivée du vaccin Janssen dans les pharmacies. Sur l'ensemble du département, pas moins de 19 centres de vaccination sont ouverts. La mobilisation ne faiblit pas, elle est à la mesure des efforts consentis par chacun depuis le début de cette longue crise.

Et si, comme l'a annoncé le Premier ministre dans son point de situation, des mesures de desserrement interviendront dans les prochains jours, telle la levée des restrictions de déplacement en journée à partir du 3 mai, gardons-nous ainsi que l'a aussi souligné le chef du Gouvernement de ne rien lâcher trop tôt au risque de tout compromettre.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 23 AVRIL 2021

	S9 01/03 07/03	S10 08/03 14/03	S11 15/03 21/03	S12 22/03 28/03	S13 29/03 04/04	S14 05/04 11/04	S15 12/04 16/04	S16 19/04 25/04
Nombre de tests réalisés	39606	43231	45255	54381	61714	44275	39570	ND
Nombre de tests positifs	3364	3803	3784	4868	4997	3868	3598	ND
Taux de positivité	8,50 %	8,80 %	8,40 %	8,90 %	8,10 %	8,70 %	9,10 %	9,10 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	313	354*	352	453	464	360	335	321

ND : données non consolidées

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- **Nb de décès** en établissement de santé : **1311**

- File active des patients **hospitalisés en unité conventionnelle** : **238**

- File active des patients **hospitalisés en réanimation** : **84**

➤ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés au 23 avril : **747** dont **101** en cours d'investigation.



À partir du samedi 24 avril, les médecins, infirmiers libéraux et pharmaciens pourront commencer à vacciner les plus de 55 ans sans condition de santé avec le vaccin monodose Janssen des laboratoires Johnson&Johnson .

Les personnes entre 50 et 60 ans pourront prendre rendez-vous pour leur première vaccination à compter de mi-mai.

LES CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR



Au 21 avril au soir,

233 736 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

88 026 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

321 762 injections ont été réalisées.

LES CENTRES DE VACCINATION DU WEEK-END DES 24 ET 25 AVRIL

1 centre de vaccination dédié à la vaccination pour les professionnels prioritaires considérés comme les plus exposés au virus et âgés de 55 ans et plus :

Toulon Zénith

Bd Commandant Nicolas de 9h à 17h, samedi et dimanche

Retrouver la liste des personnels prioritaires de + de 55 ans concernés sur www.var.gouv.fr

Pour se faire vacciner, les personnes concernées doivent au préalable s'inscrire sur www.doctolib.fr ou directement via le lien <https://tinyurl.com/mcy6yieb> .

Les professionnels volontaires devront se présenter au centre de vaccination muni, pour les salariés une déclaration sur l'honneur ou un bulletin de salaire et pour les travailleurs indépendants (ex : chauffeurs de taxi) une déclaration sur l'honneur ou la carte professionnelle.

14 centres de vaccination dédiés aux personnes de plus de 60 ans :

➤ Centres permanents ouverts samedi et dimanche de 9h à 17h :

Toulon Port Marchand

Gymnase du Port Marchand, rue Robert Schuman

La Seyne-sur-Mer

ESAJ, Avenue Yitzhak Rabin

La Garde

Salle Justin MUSSOU - 1131 AVENUE Baptistin Autran

Brignoles

Centre de tir à l'arc, 90 ch des Archers

Saint-Raphaël

(Uniquement le matin le dimanche)

Espace nature, 1196 boulevard de la Mer

Fréjus

(Uniquement le matin le dimanche)

Base nature espace Caquot, 1196 Bd de la Mer

Draguignan,

Complexe St-Exupéry, Gymnase Coubertin, Place de la Paix

Grimaud

Complexe sportif des Blaquières- RD 61

Hyères (uniquement samedi)

Forum du Casino-3 avenue Ambroise Thomas

➤ **Établissements de santé :**

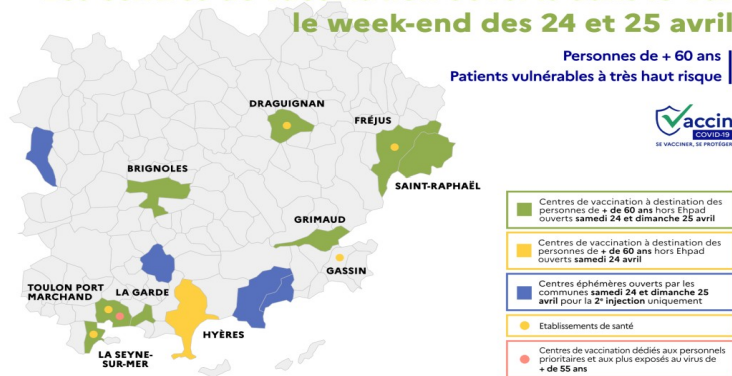
HIA	De 8h à 12h et de 13h à 17h
CH Fréjus	De 9h30 à 16h
CH Gassin	
CH Draguignan	De 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 uniquement samedi
Clinique Cap d'Or - La Seyne-sur-Mer	De 9h à 12h uniquement samedi

4 centres éphémères du département se consacreront uniquement à la 2^e injection des administrés des communes de Cuers, Le Lavandou, Bormes-Les-Mimosas et Pourrières .

Hormis les centres éphémères où les listes de patients à vacciner sont renseignées par les communes, chacun doit prendre rendez-vous en ligne sur la plate-forme www.doctolib.fr ou par téléphone auprès de centres. **Seules les personnes qui ont pris un rendez-vous pourront être vaccinées.**

Un numéro national, le 0 800 009 110, permet également d'être accompagné dans ses démarches.

Les centres de vaccination ouverts dans le Var le week-end des 24 et 25 avril



LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LE VAR



➔ **Le protocole sanitaire reste le même** qu'avant la fermeture des classes le 9 avril :

- Respect des distanciations
- Port du masque pour l'ensemble des adultes et des élèves à partir de la classe de CP
- Seuls les enfants scolarisés en classe de maternelle ne portent pas de masque
- **A partir du 1^{er} cas positif d'élève ou d'enseignant, la classe est fermée et l'ensemble des élèves sont placés à l'évitement de par leur statut de cas contact.**

Lundi 26 Avril	Lundi 3 Mai
Pour les écoles : Retour en classe de la crèche au CM2.	Retour en classe pour les collèges et les lycées
Pour les collèges et lycées : Cours en distanciel assurés par les professeurs.	Pour les collèges situés dans les départements les plus touchés par l'épidémie, l'enseignement hybride est étendu aux 4 ^e et aux 3 ^e
	Pour tous les lycées : enseignement hybride.

Pour le 1^{er} degré

- ➔ Les cours reprendront en présentiel à partir du lundi 26 avril.
- ➔ Une campagne de tests salivaires est planifiée. Pour la semaine du 26 au 30 avril, elle concerne 17 écoles réparties sur l'ensemble du département et permettra potentiellement de tester plus de 3300 élèves et près de 150 adultes. Cette campagne sera amplifiée durant les semaines à venir.

➔ Les autotests à destination des adultes (enseignants, ATSEM, AESH, ...) seront mis à disposition dès lundi prochain, ainsi les personnels auront la possibilité de se tester 2 fois par semaine et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour le 2nd degré

➔ L'enseignement à distance se poursuit jusqu'au 3 mai, date à laquelle les élèves retourneront de nouveau dans leurs établissements scolaires. La reprise des cours pour les élèves de BTS ou de classe préparatoire aux grandes écoles en lycée s'effectuera de la même manière.

➔ L'enseignement hybride sera reconduit pour les lycéens qui seront accueillis par demi-effectif.

➔ Des autotests seront mis à disposition des lycéens à partir du 10 mai après accord des familles.

➔ Concernant les collèges, le Var n'étant pas classé parmi les 15 départements les plus touchés par la pandémie, le retour en classe se fera pour l'ensemble des 4 niveaux dès le 3 mai.

➔ Les personnels, comme pour le 1^{er} degré, seront dotés dès leur retour en établissement d'un kit d'autotests.

➔ Durant la semaine du 26 au 30 avril, 20 collèges continueront d'accueillir en présentiel les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise. Des campagnes de tests antigéniques seront également mis en place dans ces structures.

Vaccination

La campagne commencée les 17 et 18 avril poursuivie les 24 et 25 avril permet aux enseignants de 55 ans et plus de se faire vacciner dans un centre dédié, en l'occurrence le Zenith de Toulon pour ce week-end, en prenant rendez-vous sur www.doctolib.fr

Examens

Lors du point de situation du Gouvernement, jeudi 22 avril, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a confirmé que les épreuves du Brevet et du Baccalauréat sont maintenues, de même que les concours pour les classes préparatoires aux grandes écoles ou les examens et partiels pour les étudiants du supérieur.

Pour les BTS une session de rattrapage sera organisée si besoin sous forme d'oraux.

CONTRÔLES RENFORCÉS AUX FRONTIÈRES

L'apparition de nouveaux variants plus résistants aux vaccins, notamment au Brésil et récemment en Inde, conduit le Gouvernement à durcir les conditions d'entrée en France pour les arrivées en provenance des pays les plus à risque.

À partir du samedi 25 avril, un système de contrôle renforcé sera donc mis en place pour les personnes arrivant du Brésil, d'Argentine, du Chili, d'Afrique-du-Sud et d'Inde. Cette liste pourra être amenée à évoluer.

Seuls les ressortissants français et européens qui ont leur résidence principale en France ainsi que les voyageurs provenant de Guyane pourront rentrer sur le territoire national aux conditions suivantes :

➔ Avant l'embarquement, présentation d'un test PCR négatif de moins de 36h ou d'un test PCR de moins de 72h et d'un test antigénique négatif de moins de 24h.

➔ Obligation de respecter une quarantaine stricte de 10 jours dans un lieu jugé adapté et d'où il ne sera possible de sortir qu'entre 10h et 12h pour aller faire ses courses.

➔ Vérification avant l'embarquement puis à l'arrivée que le lieu de quarantaine est bien adapté.

➔ Le contrôle du respect de la quarantaine au domicile sera vérifiée par les forces de l'ordre et les contrevenants s'exposeront à des amendes entre 1000 et 1500€.

